



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement numéro 303-5-26

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Carole Thibeault, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Hugues que lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le 7 avril 2026, le conseil a adopté le règlement numéro 303-5-26;

RÈGLEMENT #303-5-26 RELATIF À LA RÉVISION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance dudit règlement au 171, rue Saint-Germain, local 103, Saint-Hugues, aux heures régulières de bureau ou sur le site internet de la municipalité, à l'adresse suivante :

<https://saint-hugues.com/politiques-reglements.html>

Donné à Saint-Hugues, ce 13 avril 2026.

Carole thibeault

Carole Thibeault

Directrice générale et greffière-trésorière